INAUGURATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE

Samedi 6 juin 2026 – 11 h – Boiry-Saint-Martin – Canton d'Avesnes-le-Comte

Jean-Jacques COTTEL, Président de la 4ème Commission

Représentant M. le Président du Département du Pas-de-Calais

Le projet en deux mots :

Rénovation énergétique de l'école :

- Changement de l'ancienne chaudière au fioul par une chaudière à granulés
- Changement des menuiseries et du carrelage
- Renforcement de l'isolation des classes

- **Participation du Département sur 2 volets :**

  - **Intervention Ingénierie 62** en amont (appui pour marché AMO)

  - **Subvention FARDA** de **82 524,06 €** (CP de **mai 2025**) :

    - Deux acomptes déjà versés : 27 439,26 €
    - Reste 55 084,80 € à verser (dossier non soldé à ce jour)

Éléments de langage possibles

L'école, c'est le pilier de de la République !

Parce que c'est le lieu de l'apprentissage, de la socialisation, de la transmission des savoirs, et aussi de la construction progressive de l'esprit d'analyse, former les citoyens de demain !

Parce que nous sommes attachés à l'école publique et à ses valeurs, continuer de permettre à chaque enfant d'accéder à cet outil de progrès et d'émancipation, en tous points du territoire

Le Département partenaire des communes rurales !

Parce que le soutien aux communes rurales, c'est dans l'ADN du Département depuis toujours, la recherche de l'égalité entre les citoyens !

Dans le Pas-de-Calais le monde rural pas délaissé, on ne note pas de désertification rurale comme on peut le voir dans d'autres départements (au contraire, beaucoup de villages gagnent plutôt des habitants !).

Le monde rural, c'est plus de 750 communes et environ 1/3 des habitants du Pas-de-Calais !

Cette opération nous conforte dans les choix que nous faisons pour continuer à équiper et moderniser les communes rurales au travers du FARDA

Nous venons d'ailleurs d'envoyer aux maires concernés le guide « feuille de route 2026/2028 » qui est une sorte de livre de chevet pour les maires comme les secrétaires de mairie.

Le Président LEROY vient de terminer une série de rencontres dans les territoires à destination des nouveaux maires qui démontrent tout l'intérêt des communes pour cet accompagnement !

L'aide aux projets d'équipements publics, c'est agir pour la vitalité économique du territoire !

Ces subventions injectées dans les projets c'est aussi du carnet de commandes et des travaux mis en œuvre sur le territoire, par nos artisans et PME.

Il y avec ce programme un vrai effet levier pour l'économie et l'emploi en milieu rural !

C'est aussi le levier pour rendre les projets réalisables : sans cet appui, les communes ne pourraient pas le faire seuls, ou alors à une échelle beaucoup plus réduite, ou étalée dans le temps compte tenu de leurs budgets limités.

L'isolation et la rénovation énergétique parmi les grands enjeux de demain !

Face au changement climatique et pour être le plus économe en énergie, c'est le sens de l'histoire que les maires choisissent d'agir pour l'isolation de leurs bâtiments et équipements publics

Ce sont aussi des économies pour le budget communal à terme.